



ÉCOLE DE LA GLACIÈRE

Ouverture
septembre 2022 !

école élémentaire

STATIONNEMENT

À chaque besoin
sa solution
p. 6

JEUNESSE

Bourse initiatives
jeunes
p. 14

SPORT

La course "Jardin
sans fin" revient
p. 16

Orpi

"Pour estimer
mon bien, mon
conseiller se
base sur des
intuitions."
DONNÉES

le mandat *by Orpi*

Votre conseiller vous présentera
une analyse claire pour une estimation très précise
de votre bien.

Millet Immobilier

OULLINS
+33 (0)4 78 51 32 73
millet@orpi.com

Mentions légales agence - Crédits photo - Getty Images - Conception - Hungry and Fools - Avril 2021. Les Agences Orpi et Orpi France se tiennent responsables conjointement de l'information donnée aux clients et de la mise à disposition de vos données à des fins de prospection commerciale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos données. Ces droits s'exercent par courriel à l'adresse suivante: gilles.ruillat@orpi.com. Orpi France, 20 rue Charles Paradin 92110 Cligny. À tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus, voir la Politique de protection des données sur le site www.orpi.com. Ne pas jeter sur la voie publique.

GILLES RUILLAT PLOMBERIE

06 20 70 75 02



gillesruillatplomberie@gmail.com

41 bd Général De Gaulle 69600 OULLINS

ROSER SAMON
PROMISE

160 Grande rue - OULLINS
04 78 45 84 14
promiseoullins
promisingerroullins



**CENTRE
FUNÉRAIRE
RIVIÈRE**

ARTISAN DU DEUIL DEPUIS 1992



Stéphane Stasia, votre conseiller funéraire et prévoyance

www.centre-funeraire-riviere.fr

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CONTRATS OBSÈQUES
CHAMBRES FUNÉRAIRES

Votre agence de
PIERRE-BÉNITE
vous accueille

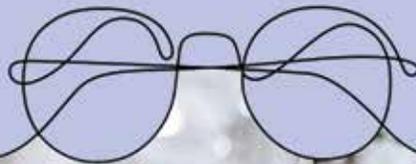
71, bd de l'Europe
69310 Pierre-Bénite
04 78 51 34 72

Permanence Téléphonique
7J/7 - 24H/24

Optic 2000

126 GRANDE RUE 69600 OULLINS
04 78 51 35 97

PHOTOS D'IDENTITÉ ANTS
CENTRAGES PAR VISIOFFICE X
PARTENAIRE ESSILOR



le camion devient
**EPICERIE
RENARD**
L'épicerie fine et rusée

96 GRANDE RUE - OULLINS
(juste à côté de Biocoop !)



VOS PRODUITS
PRÉFÉRÉS...
ET DES NOUVEAUTÉS !



OUVERTURE
LE MARS
2022



Mieux stationner, c'est mieux vivre !

SE GARER À OULLINS. UN VASTE DÉBAT OÙ CHACUN ET CHACUNE Y VA DE SON AVIS. LE SYSTÈME DE STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ MIS EN PLACE PAR LA VILLE PERMET À TOUS LES USAGERS DE STATIONNER SELON LEURS BESOINS ET FACILITE LE PARTAGE DE LA VOIRIE.

” La réforme nationale et obligatoire du stationnement mise en place depuis le 1^{er} janvier 2018 nous a permis d'adapter au mieux notre politique aux enjeux spécifiquement oullinois. Avec quatre ans de recul, force est de constater que le stationnement dans notre commune s'est amélioré. L'abonnement pour les résidents facilite leur quotidien en leur offrant la possibilité de se garer à proximité de leur domicile tout en assurant un meilleur partage de l'espace public.

Le stationnement payant en centre-ville et la zone bleue de La Saulaie permettent aussi de libérer des places pour les visiteurs, les artisans et les clients des commerces ou usagers des services publics. Par ailleurs, vous êtes nombreux à me faire part de votre satisfaction de la gratuité, entre 30 minutes et une heure, selon les parkings et les zones pour réaliser vos achats de courte durée.

*1 200 PLACES DE
STATIONNEMENT SUR
RUE OU DANS LES PARKINGS
DU CENTRE-VILLE*

L'enjeu n'est pas seulement de lutter contre les voitures "ventouse". Fluidifier le stationnement, c'est aussi moins de véhicules qui tournent en cherchant une place, plus de sécurité et une meilleure qualité de l'air. La question du stationnement est importante mais elle n'est qu'un aspect de la réflexion que nous menons sur l'articulation des différents modes de déplacements, notamment avec le prolongement du métro B et la mise en service de la seconde station, place Anatole France, fin 2023. Il est nécessaire d'anticiper

les déplacements pour rejoindre cette place. C'est pourquoi nous travaillons à un plan de circulation du centre-ville avec pour objectif d'apaiser et de sécuriser les accès à la future station de métro, quel que soit le mode de déplacement choisi par les Oullinois et habitants des villes voisines.

Clotilde Pouzergue

Maire d'Oullins – Conseillère métropolitaine

 facebook.com/pouzergue

 [@pouzergue](https://twitter.com/pouzergue)

SCOLARITÉ

Rentrée 2022/2023 : inscrivez votre enfant !



Votre enfant est **né en 2019** ? Ne manquez pas sa **préinscription jusqu'au 1^{er} avril**. Cette dernière est **obligatoire** pour toute **première inscription** à l'école primaire en cas de changement d'établissement. Le formulaire est disponible sur oullins.fr. Une fois rempli, présentez-vous au Point accueil familles.

+ INFOS Point accueil familles - Hôtel de Ville - Entrée rue Jean-Jacques Rousseau
☎ 04 27 82 62 93
✉ pointaccueilfamilles@ville-oullins.fr

CITOYENNETÉ

Participez aux élections présidentielles et législatives

Le premier tour de l'élection **présidentielle** aura lieu le **dimanche 10 avril**, le deuxième tour le **dimanche 24 avril**. Puis les élections **législatives** se tiendront les **12 et 19 juin**. Pour ces deux scrutins, la **Ville recherche des assesseurs** pour les 20 bureaux de vote de la commune. Venez participer bénévolement à ce temps fort de la démocratie en procédant tout au long de la journée au contrôle des votes puis le soir au dépouillement. Pour vous préparer à cette fonction, le service élections organisera une **réunion de formation en mairie le mercredi avant le 1^{er} tour**.

+ INFOS Service élections
☎ 04 72 39 73 13
✉ pole-election@ville-oullins.fr



DÉPLACEMENTS

Tous en selle

L'association Janus accompagne le développement de l'usage du vélo comme moyen de déplacement. Elle propose un ensemble d'activités et de services complémentaires : séances d'initiation et de perfectionnement à la conduite du vélo, organisation et encadrement de balades. Vous pouvez également faire entretenir et réparer votre cycle.

+ INFOS Association Janus - 25 avenue Jean Jaurès
✉ janus.contact@gmail.com

AIDE

Usages numériques

Si vous n'êtes pas à l'aise avec les nouvelles technologies, la Ville d'Oullins met à votre disposition les compétences d'une **conseillère numérique**.

Cette dernière vous aidera sur différents aspects : prendre en main votre matériel informatique, utiliser internet, les sites et applications utiles, apprendre les bases en bureautique...

Elle intervient **gratuitement** sur rendez-vous les mercredis et samedis à la Mémo, les jeudis après-midi au Pivo, mais également, pour les seniors, certains mardis au Goût du Jour et à la résidence La Californie.

Par ailleurs, des ateliers thématiques sont proposés une fois par mois au Pivo. Premier rendez-vous jeudi 17 mars de 14h à 16h pour apprendre à scanner et conserver vos documents administratifs grâce à votre smartphone.

+ INFOS ☎ 07 84 09 92 45 ✉ conseillerenumerique@ville-oullins.fr



CONSULTATION

Donnez votre avis sur le PLUH !

Le président de la Métropole de Lyon lance une enquête publique jusqu'au mardi 5 avril 2022 inclus. Elle porte sur le projet de modification du plan local d'urbanisme et de l'Habitat. Vous pouvez faire part de vos observations sur internet ou directement auprès du service urbanisme sur rendez-vous.

+ INFOS Service urbanisme ☎ 04 72 39 73 13

EMPLOIS

Participez à la **sécurisation des écoles**



Vous avez plus de 18 ans ? Vous êtes disponibles aux heures d'entrées et de sorties des établissements scolaires, deux heures par jour ? Vous cherchez une activité rémunérée ? **Venez rejoindre l'équipe d'agents de proximité.** Quatre postes sont à pourvoir, quatre jours par semaine et hors vacances scolaires. Envoyez CV et lettre de motivation par mail à l'adresse : police@ville-oullins.fr

+ INFOS [Police municipale](mailto:police@ville-oullins.fr) ☎ **04 37 20 12 00**

ÉDUCATION

Portes-ouvertes à l'école Ampère

Le 26 mars, l'école Ampère vous ouvre ses portes. Des ateliers permettront aux parents de se rendre compte du travail effectué en classe. L'occasion également pour les enfants entrant à l'école en septembre prochain, de se familiariser avec leur futur environnement scolaire. Dans ce cadre, une visite guidée du verger en pleine floraison et de l'élevage pédagogique de poules pondeuses sera menée par des élèves de CM. Un atelier "bêchage" des six parcelles du potager sera également proposé aux parents volontaires avec fourniture d'outils et de gants.

+ INFOS [5 rue Ampère](mailto:5.rue.Ampere@ville-oullins.fr) ☎ **04 78 51 39 24**



PRATIQUE

Facilitez-vous la Vi(II)e !

**Éclairage public en panne ?
Dysfonctionnement concernant la
collecte des déchets ? Problème sur la
chaussée...**

Plus besoin de vous demander à qui vous adresser avec la plateforme TOODEGO. En quelques clics, les services compétents seront prévenus pour **une intervention dans les meilleurs délais.** De plus, un tableau de bord personnalisable vous permet de suivre l'avancée de votre requête.

+ INFOS oullins.toodego.com/

CONSEIL MUNICIPAL du 10 février



Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)

Avant le vote du budget 2022 qui aura lieu le 10 avril, le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, ont fait l'objet d'un débat. Le ROB est l'occasion de présenter le contexte dans lequel s'inscrit la préparation du budget 2022, les contraintes, les limites et l'évolution ; d'expliciter les stratégies financières et les engagements politiques de l'équipe municipale.

Aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

La Ville renouvelle le principe de l'attribution d'une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique d'un montant de 100 € par matériel acheté. Ce coup de pouce s'étend désormais aux vélos d'occasion (voir article p. 12).

Signature d'une convention avec la SEGAPAL (Société publique locale gestion des espaces publics du Rhône)

À l'occasion des Chantiers jeunes, proposés par la Ville aux Oullinois de 16 à 17 ans, ces derniers pourront, grâce à cette convention, effectuer des missions au sein du Grand Parc Miribel Jonage. Une belle occasion de réaliser des missions d'intérêt général dans un cadre naturel et en lien avec la protection la nature mais également de participer à des ateliers de sensibilisation.



CHIFFRE

16 626



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES

**personnes inscrites sur les listes
électorales à Oullins**



Quel que soit le besoin, il y a une solution !

3 questions à

Jean-Louis Claude

Conseiller délégué aux déplacements, à la voirie et aux stationnements



COMMENT s'organise le plan de stationnement à Oullins ?

Notre objectif est de prendre en considération les besoins et les attentes des riverains, des commerçants et des gens de passage et ainsi faciliter la vie des automobilistes concernés. À Oullins, on peut trouver des places partout, quel que soit le quartier ou le secteur. Nous disposons d'une offre variée, entre les stationnements en centre-ville, les gratuits de 30 minutes voire une heure, les places payantes ou encore les parkings. Je constate que la mise en place d'une zone bleue dans le quartier de la Saulaie est un grand succès. Depuis janvier 2021, ce dispositif favorise le stationnement des résidents.

Notre prochain grand chantier portera sur le jalonnement, c'est-à-dire les indications et fléchages vers les parkings. Ces dispositifs permettront de réduire l'encombrement des voies ainsi que la pollution.

COMMENT lier l'utilisation de la voiture aux modes de déplacements doux ?

Nous veillons à trouver un équilibre entre les différents véhicules et les piétons. Tout est mis en œuvre pour favoriser à la fois la vie quotidienne des riverains, l'accès aux commerces et la fluidité de la circulation.

Il existe près de 1200 places de parking en centre-ville, dont deux parkings souterrains. Nous cherchons également à améliorer le stationnement des vélos. Depuis 2017, pas moins de 249 arceaux ont été installés et mis à disposition des habitants. Ce dispositif va être étendu en raison de la loi d'orientation des mobilités (LOM). Cette dernière favorise les transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres. Nous favorisons un meilleur partage de la voirie,

où les piétons, les vélos et les voitures cohabitent le mieux possible. Ces voies de circulation apaisées dites "zones de rencontre" renforcent la sécurité des résidents et réduisent l'impact de la pollution. Nous avons déjà expérimenté avec succès ce dispositif rue des Jardins par exemple.

QUELLES sont les réflexions en cours liées à la future arrivée du métro à Oullins ?

Nous voulons faire en sorte que les modes de transports doux et les piétons soient privilégiés. À terme, près de 15 000 personnes par jour transiteront par cette station. Pour éviter d'engorger le secteur, nous allons étudier la possibilité d'étendre le stationnement réglementé. Notre objectif est d'éviter ce que l'on appelle les "voitures pendulaires", c'est-à-dire les véhicules utilisant de manière prolongée un espace de stationnement. En effet, certaines personnes travaillent à Lyon et utilisent les transports en commun pour terminer leur trajet : ils occupent les places de parking oullinoises tout au long de la journée. C'est une situation que nous souhaitons empêcher le plus possible grâce à une refonte du stationnement réglementé dans ce secteur. Nous allons conduire la même réflexion dans le secteur du Revoyet qui va être impacté par l'arrivée de la station de métro Hopitaux Sud, qui ouvrira en même temps que celle d'Anatole France. Concernant le stationnement des vélos, un local pouvant accueillir plus de 100 vélos va être aménagé juste à côté de la place Anatole France. Une offre élargie de stationnement sécurisé est également prévue gare d'Oullins. Aucune décision définitive n'est cependant arrêtée à ce jour, d'autant que l'impact de ces décisions pourra s'étaler sur plusieurs années.

VIE QUOTIDIENNE

Stationnez malin à Oullins !

LA VILLE PROPOSE UNE OFFRE DIVERSIFIÉE EN TERME DE STATIONNEMENT. ETAT DES LIEUX DES DIFFÉRENTES OFFRES ET SOLUTIONS PROPOSÉES POUR LES VOITURES MAIS AUSSI LES VÉLOS.

• Trois zones de stationnement

Le centre-ville d'Oullins est organisé en trois zones de stationnement : courte durée, longue durée et les parkings Diderot et Aulagne. Le stationnement y est payant du lundi au samedi de 9h à 19h, sauf jours fériés et au mois d'août.

Si vous stationnez en zone 1 ou 2, **vous bénéficiez de 30 minutes gratuites** si vous ne dépassez pas cette demi-heure d'occupation. Oullins est une des **rare communes à proposer cette mesure** qui permet de faire quelques courses rapides dans les commerces de centre-ville.

De plus, si vous stationnez sur le parking Diderot et sur le parking Louis Aulagne (zone 3), vous bénéficiez également **d'une heure de gratuité**, tant que vous ne dépassez pas cette durée de présence.

Depuis janvier 2021, **une zone bleue a été créée dans le quartier de la Saulaie** afin de favoriser le stationnement des résidents. Les riverains disposent d'un abonnement annuel de 20 € permettant de bénéficier d'un stationnement sans limite de durée dans la zone bleue. Les autres usagers ont pour obligation d'apposer un disque de stationnement, limitant leur stationnement à 1h30.

parkings

- 1** parking Diderot
1h gratuite
163 places
- 2** parking Arlès-Dufour - Monoprix
1h gratuite sous condition
215 places
- 3** parking Mémo
sur abonnement uniquement
58 places
- 4** parking de la Camille
48 places
- 5** parking Carrefour Market
2h gratuites
69 places
- 6** parking de l'Église
27 places
- 7** parking de la Rotonde
30 places
- 8** parking Aulagne
1h gratuite
136 places



• Abonnements pour les résidents

Les résidents des zones payantes, les commerçants, les salariés et les professions libérales ou en possession d'un caducée peuvent bénéficier d'un abonnement. Ils peuvent ainsi stationner sur les zones payantes, à l'exception de la Grande rue et du parking Diderot les jours de marché (mardis et jeudis matin) ; à noter que depuis janvier 2022, **33 places y restent disponibles le mardi matin.**

Vous pouvez souscrire à plusieurs formules : au mois (22 €), à la semaine (6 €) et même à la journée (2 €). Pour cela, il est nécessaire, au préalable, de présenter un justificatif de domicile et la carte grise de votre véhicule à la Police municipale.

+ INFOS 10 rue Orsel ☎ 04 37 20 12 00

• Une application pour payer votre stationnement à distance !

Grâce à l'application *Flowbird* et avec votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, vous pouvez prolonger votre temps de stationnement à partir de votre écran, sans avoir à vous déplacer jusqu'à un horodateur. En ayant également la possibilité d'interrompre à distance la durée de stationnement, vous ne payez que le temps dont vous avez besoin. Avantages : tranquillité d'esprit et plus de ticket à afficher sur votre pare-brise. Dix minutes avant la fin de votre autorisation, l'application vous envoie une alerte vous permettant, si besoin est, de prolonger la durée de votre place.

+ INFOS  flowbird.fr

• De nouveaux noms pour les parkings

De nombreux parkings portent des noms différents sur internet (Google, Michelin...). En conséquence, la Ville a décidé d'uniformiser leur dénomination. Par exemple le parking des tourelles s'appellera désormais parking de l'Eglise et celui de l'hôtel de Ville parking Diderot.

• Droits de stationnement : qui les perçoit ?

Depuis 2018, dans le cadre de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), le forfait post stationnement (FPS) remplace l'amende en cas de stationnement non payé ou insuffisamment réglé. Celui-ci est à régler dans un délai de trois mois. **Le montant peut être minoré si vous payez rapidement.** Les recettes collectées par la Ville sont ensuite reversées une fois par an à la Métropole de Lyon, en déduisant les coûts de gestion. Le montant du FPS est fixé par la collectivité et change donc selon les communes. À Oullins, il est de 35 €.

Ce sont les recettes générées par les horodateurs qui sont conservées intégralement par la commune. L'argent ainsi collecté permet de financer l'occupation du domaine public par les véhicules, l'entretien de la voirie, la mise en place d'Agents de Surveillance de la Voie Publique.

TÉMOIGNAGE

Alexandre Martin

Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)



Nous exerçons un métier aux multiples facettes. Notre principale mission est de veiller au bon respect des règles de stationnement, notamment ceux qui sont gênants voire très gênants sur

les places réservées aux personnes handicapées, trottoirs, passages piétons, transport de fonds, etc. Nous sommes quatre agents pour contrôler quotidiennement trois zones. Notre volonté est de faire preuve de discernement et de pédagogie afin de tenir compte des contraintes de chacun. L'intitulé de notre fonction souligne bien cette approche : nous sommes davantage dans la notion de surveillance que dans la répression. Par ailleurs, nous travaillons en concertation avec la police municipale pour la surveillance des parcs et des abords des écoles. Nous pouvons également effectuer des missions de secrétariat pour renseigner sur les diverses formules d'abonnement ou de mise en relation avec d'autres services. L'ensemble de ces actions nous permet d'entretenir d'excellentes relations avec les habitants.

Parking de la Mémo : 25 places sont encore disponibles.



60€ /mois



5€ /mois



30€ /mois

+ INFOS Pour souscrire un abonnement, vous devez vous rendre à la Police Municipale avec les documents ci-dessous :

- ▶ carte grise du véhicule concerné,
- ▶ vos coordonnées postales et téléphoniques.
- ▶ formulaire d'abonnement au parking de la Mémo rempli (disponible sur oullins.fr)

VÉLO

Oullins en a sous la pédale

AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE MAIS AUSSI D'INCITER À L'USAGE DU VÉLO EN VILLE, DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS.



• Accroche-vélos en ville

Oullins dispose de 43 sites répartis sur toute la ville soit 249 accroche-vélos au total. Vous pouvez donc facilement attacher votre cycle dans de nombreuses rues, muni de votre antivol.

• Trois stations Vélo'v

Depuis septembre 2019, trois stations sont en service :

- 40 Vélo'v au pôle multimodal de la Gare d'Oullins,
- 18 Vélo'v rue Étienne Dolet près de la mairie,
- 24 Vélo'v au pont Blanc.

+ INFOS  velov.grandlyon.com

• Parc relais Sytral

Un espace de stationnement vélos se trouve à la station de métro "Gare d'Oullins". Les abonnés peuvent s'inscrire à ce service afin de laisser gratuitement leur vélo dans un espace de 52 places.

+ INFOS  tcl.fr/services/parcs-relais-velo

• Consigne collective TER

À la gare d'Oullins, 48 places vélos en consigne collective sont accessibles avec un abonnement TER + vélo (accroche-vélos en libre accès). + INFOS  m.ter.sncf.com / rubrique "Vos solutions de transports"

MOBILITÉ

Aides à la chaîne

LA VILLE PROPOSE UNE AIDE DE 100 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE. UN COUP DE POUCE QUI S'ÉTEND DÉSORMAIS AUX CYCLES D'OCCASION.

Depuis juin 2019, les Oullinois peuvent bénéficier d'une aide financière à l'achat de vélos électriques, d'un montant de 100 €. À ce jour, 230 habitants ont déjà profité de cette subvention. Désormais, la subvention oullinoise est étendue aux vélos d'occasion. Vous devez effectuer votre demande d'aide financière au plus tard au 31 décembre 2022.

Le cycle doit être acheté auprès d'un professionnel de la Métropole de Lyon. Un certain nombre de pièces sont à fournir :

un formulaire de demande dûment complété et accompagné des pièces justificatives requises, ainsi qu'une convention de subvention complétée et signée en deux exemplaires. Ces pièces sont téléchargeables sur le site internet oullins.fr et à disposition en mairie.

À savoir : l'aide est cumulable avec d'autres dispositifs comme le "Bonus vélo" de l'État.

+ INFOS  oullins.fr

TÉMOIGNAGE

Habitant du quartier du Merlo et bénéficiaire de la subvention vélo

 La subvention a été un facteur incitateur pour faire l'acquisition d'un vélo électrique. C'est un dispositif très appréciable ! J'ai acheté mon vélo dans la Grande rue. Depuis 2019, j'utilise ce mode déplacement doux pour me rendre quotidiennement à mon travail. Je mets une demi-heure pour rejoindre la Part-Dieu, en empruntant le Boulevard Émile Zola, le quartier de la Saulaie et le pont Raymond Barre. Oullins est une ville s'ouvrant à la pratique du vélo, surtout depuis la mise en place des zones à 30km/h.

Pierre Leroux



GRANDS PROJETS

L'école de la Glacière se transforme

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA GLACIÈRE SE POURSUIVENT POUR UNE LIVRAISON PRÉVUE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022. POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER.



Le chantier de l'école de la Glacière est entré dans une nouvelle phase.

- Au cours du mois de février, **les façades** ont été réalisées, avec la pose d'enduits et de bardages en métal ainsi que des stores pour la protection solaire le long de baies vitrées.
- **Des panneaux photovoltaïques** viendront compléter le soin apporté à l'isolation et au système de chauffage notamment. L'ancienne chaufferie fioul fait place à une chaufferie gaz performante. L'ambition du projet global est de faire baisser la facture énergétique actuelle de près de 40 %.
- Prochaine étape importante : **la livraison du bâtiment destiné aux élémentaires**, qui devrait intervenir au cours du mois d'avril. Les élèves réintégreront leurs locaux entièrement refaits à neuf après les vacances de Pâques. Toutes les salles de classe ainsi que le rez-de-chaussée du bâtiment sont entièrement reconfigurés du sol au plafond.
- De mars à juillet, les entreprises procéderont à la reconfiguration du bâtiment actuellement occupé par les élèves d'élémentaire pour l'accueil de ceux de maternelle.
- À partir de juillet, les travaux concerneront **la démolition de l'ancien bâtiment du restaurant et de l'ancienne maternelle** puis l'aménagement des espaces extérieurs.

- **Les cours de récréation** seront composées de différentes zones d'activités afin de créer plusieurs ambiances pour jouer, courir, s'asseoir à l'ombre, apprendre le jardinage... Celle de l'école maternelle, sans recoin, a été pensée afin de faciliter la surveillance des enfants.
- Au niveau de la rue de la Glacière, **un espace public** avec des bancs et des plantations sera créé en remplacement du square Karl Gonser. Il fera office de parvis d'entrée sécurisée aux deux écoles.
- Autre point important du projet, l'intégration de l'école dans le quartier. Cela passe notamment par la **réhabilitation du plateau sportif**, qui repositionné redeviendra l'un des lieux de vie phares du quartier.
- À la fin du chantier, le groupe scolaire occupera **une superficie de 2 406 m²**, contre 1 886 m² auparavant.
- **Coût total du projet** : 5,4 millions € dont 5,1 millions € financés par la Ville et 300 000 € par l'État.

SPECTACLE

Les mystères de l'ouest

LA COMPAGNIE DU BOUDY BAND'SAÏ SAÏ EST UN ATELIER THÉÂTRE OUVERT À DES JEUNES ET DES ADULTES POLYHANDICAPÉS. ILS PRÉSENTERONT, LE 11 MARS, LEUR NOUVELLE CRÉATION INTITULÉE "DANS LES POUSSIÈRES DE L'OUEST".

Le spectacle "Dans les poussières de l'ouest" est imaginé et interprété par des acteurs valides et non valides d'une troupe inter-établissement du complexe de l'Orée des Balmes, basé à Sainte Foy-lès-Lyon. Cette démarche artistique est encadrée par **l'adapei69, l'association métropolitaine et départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales.**

Les comédiens présenteront au public le fruit de leur travail de plusieurs mois. Âgés de 18 à 48 ans, ils ont travaillé sur une création musicale et magique.

Ce spectacle comique tout public met en scène des acteurs qui sont sélectionnés pour le tournage d'un film sur les cow-boys et les indiens mais parfois la vie se complique de manière incompréhensible... Pour finir, qui est qui ? Qui fait quoi ?

En 20 ans d'existence, la compagnie du Boudy Band'Saï Saï compte déjà six spectacles à son actif, des créations originales et musicales pleine de joie de vivre et d'énergie.

→ **Vendredi 11 mars 2022 à 20h30** – Salle des fêtes du Parc Chabrières. Tarifs : adultes : 8 € / enfants jusqu'à 12 ans : 6 € Groupes (à partir de 5 personnes) : 6 €.



+ INFOS ✉ coordination-oreedesbalmes@adapei69.fr
☎ 06 73 52 59 03 (accès selon les conditions sanitaires en vigueur)

EMPLOI

Jobs d'été à la mairie d'Oullins

COMME CHAQUE ANNÉE, LA VILLE D'OULLINS RENOUVELLE SON OPÉRATION "JOBS D'ÉTÉ" !



Vous êtes majeur et souhaitez découvrir le monde du travail et le service public ? Vous êtes disponible et motivé pour travailler entre avril et juin, ou entre juillet et août ? Venez renforcer nos équipes sur des missions variées (entretien des équipements, accueil, missions administratives...). En 2021, ce ne sont pas moins de 45 Oullinois qui sont venus vivre une expérience professionnelle à l'occasion de cette opération.

Votre candidature (un CV et une lettre de motivation) doit être adressée à la direction des ressources humaines (recrutement@ville-oullins.fr) avant le 25 mars 2022.

+ INFOS Direction des ressources humaines ☎ 04 72 39 73 13

NUMÉRIQUE

La Ville investit dans les écoles maternelles

APRÈS LES ÉCOLES PRIMAIRES, C'EST AU TOUR DES ÉCOLES MATERNELLES D'ÊTRE ÉQUIPÉES EN ORDINATEURS, VPI (VIDÉOPROJECTEURS INTERACTIFS TACTILES) ET RACCORDÉES À INTERNET. UN INVESTISSEMENT GLOBAL DE LA VILLE À HAUTEUR DE 69 000 € AUXQUELS VIENDRONT S'AJOUTER LES FRAIS DES TRAVAUX DE CÂBLAGE.

Suite à une réflexion commune avec l'Éducation nationale et les directeurs d'école, la municipalité a décidé d'équiper les écoles maternelles. Les matériels mis à disposition permettront de mettre en œuvre des méthodes didactiques modernes basées sur une interactivité renforcée, une meilleure ouverture culturelle, et l'enrichissement des contenus éducatifs mis au service des apprentissages.

D'ici la fin de l'année scolaire, la Ville mettra en place un vidéoprojecteur interactif dans chaque établissement, soit dix vidéoprojecteurs au total. Cet outil de projection partagé permettra de mettre en valeur les savoirs, de regarder en même temps les illustrations d'une histoire.

En complément, la Ville va mettre à disposition 38 ordinateurs portables pour les enseignants des écoles maternelles et renouveler 16 autres ordinateurs des enseignants du primaire qui étaient devenus obsolètes. Ce nouvel équipement facilitera l'utilisation pédagogique et éducative du vidéoprojecteur interactif.

Parallèlement, des travaux de câblage des salles de classe sont en cours, pour permettre aux équipes pédagogiques d'avoir directement accès à internet. Des aménagements conséquents pour s'adapter au mieux aux évolutions pédagogiques.

**Philippe Souchon**

adjoint au maire chargé du plan numérique

« La volonté de l'équipe municipale était d'équiper des VPI les écoles maternelles suite à la première phase de déploiement dans les écoles primaires. Après trois réunions très constructives avec l'inspecteur d'académie, les directrices et directeurs d'écoles et nos services, nous avons acté la mise en place de VPI et la dotation de PC portables pour le personnel enseignant dans les écoles maternelles pour l'année 2022. Cette démarche s'inscrit totalement dans la politique du plan numérique dans les écoles. Nous continuerons à travailler avec les différents acteurs ces années à venir sur l'évolution du plan numérique d'éducation.

**Valérie Pin**

Directrice de l'école maternelle Les Célestins

« Le Vidéoprojecteur Interactif Tactile (VPI) est un outil ludique et attractif qui présente de nombreuses vertus pédagogiques, c'est un support participatif. Il facilite les apprentissages, car tous les enfants voient la même chose en grand en même temps. Les documents sont observables par l'ensemble de la classe. De plus, nous pouvons utiliser le VPI pour grossir un détail, ce qui est beaucoup plus difficile sur un livre par exemple. Cet outil demeure également plus captivant et permet d'intéresser davantage les enfants qui ont des difficultés d'attention.

JEUNESSE

Éducation à l'information

DEPUIS QUATRE ANS, DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE, L'ASSOCIATION FRÉQUENCE ECOLES INTERVIENT AU COLLÈGE DE LA CLAVELIÈRE POUR AIDER LES ÉLÈVES À DÉCRYPTER LES PROPOS COMPLICITES.



▲ M. Christophe Doré, de l'association Fréquence Écoles, M. Yann Valentini chef d'établissement et M. Ben Said, enseignant

L'équipe pédagogique de Fréquence Ecoles intervient auprès de classes de 4^e, avec trois ateliers, tout au long de l'année scolaire. Cette association a été fondée en 1991 pour **sensibiliser les jeunes à une société de l'information de la communication** en plein essor. Enjeu : mieux comprendre le fonctionnement d'internet, les mécanismes de fabrication et de circulation de l'information mais aussi analyser la manière dont nous recevons différents contenus médiatiques.

Chaque séquence dure 1h45. Tout d'abord, les jeunes découvrent la façon dont les algorithmes mettent en avant certaines informations plutôt que d'autres en fonction de nos habitudes et de nos activités préférées. Puis, lors du second atelier, les collégiens décryptent les mécanismes de conception d'un complot. Enfin, via un exemple concret, les élèves apprennent comment une même information peut être traitée diversement dans des médias aux lignes éditoriales radicalement différentes.

"L'objectif de ces ateliers est d'offrir à chacun l'occasion d'avoir des clés de compréhension et d'aiguiser son esprit critique" précise Christophe Doré, responsable de l'accompagnement et de la formation.

L'an dernier, près de **75 élèves oullinois ont bénéficié de ces ateliers**, qui leur permettent de se forger leur propre opinion face aux médias.

+ INFOS  frequence-ecoles.org

SOUTIEN

Faites preuve d'initiative !

VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 25 ANS ? VOUS AVEZ UN RÊVE, UNE IDÉE, UN PROJET EN COMMUN À RÉALISER ? LA BOURSE INITIATIVES JEUNES EST FAITE POUR VOUS.

Ce soutien financier s'adresse aux jeunes oullinois de 15 à 25 ans et permet de faire aboutir une initiative, qu'elle soit individuelle ou collective. La Ville soutient ainsi les actions de solidarité, d'ouverture aux autres dans les domaines de l'art, de l'environnement, de la culture, du sport, ou de la citoyenneté. En revanche, sont exclus les projets de loisirs, de vacances, d'études, de stage, d'équipement scolaire. Les dossiers sont examinés plusieurs fois par an.

L'attribution de la bourse se réalise en plusieurs étapes. Après avoir pris connaissance du règlement, vous devrez télécharger et remplir le dossier de candidature puis le renvoyer ou le déposer au service animation jeunesse de la Ville.

Ensuite, vous devrez défendre votre projet à l'oral devant un comité qui étudiera le montant de la bourse proposée au vote du Conseil municipal. Ce soutien peut aller jusqu'à 500 €. Par le passé, cette aide a permis de valoriser divers projets, comme la création d'un logiciel utilisable dans les établissements scolaires ou un projet solidaire avec le Népal.

+ INFOS  oullins.fr rubrique Services et démarches > Jeunesse 12/25 ans



LE POINT SUR...

La nouvelle **carte nationale d'identité électronique**

DEPUIS LE 15 MARS 2021, UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ FORMAT "CARTE BANCAIRE" EST ENTRÉE PROGRESSIVEMENT EN CIRCULATION EN FRANCE.

Désormais, tous les citoyens français déposant une demande de nouvelle carte d'identité se verront délivrer systématiquement une carte sous ce nouveau format. Plus petite que l'ancienne, elle contient une puce électronique pour lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité. Sa durée de validité est **de dix ans** et non plus de quinze ans pour respecter le règlement européen.

Vous ne pouvez pas renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide.

Les demandes étant nombreuses, notamment avant les vacances, plusieurs semaines de délais sont nécessaires pour obtenir un rendez-vous en mairie. Il est conseillé d'effectuer une pré-demande sur le site passeport.ants.gouv.fr ou compléter le Cerfa (disponible en mairie) avant de venir. Consultez oullins.fr pour connaître la liste des pièces à fournir.



+ INFOS Service État-civil uniquement sur rendez-vous ☎ 04 72 39 73 13
Lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h.

ÉCHANGES

Une princesse au service du handicap

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR LE HANDICAP S'EST TENU À LYON DU 4 AU 8 FÉVRIER. DANS CE CADRE, OULLINS RECEVAIT UNE INVITÉE PRESTIGIEUSE, LA PRINCESSE DU CAMBODGE, MARRAINE DE L'ÉVÉNEMENT.

Chaque année depuis 2016, le Festival International du Film sur le Handicap récompense les films ayant pour sujet le handicap sous toutes ses formes. L'occasion d'aborder des thèmes sensibles. La Ville en lien avec l'association Trisomie 21 Rhône a souhaité sensibiliser des élèves de l'école Jules Ferry à ce sujet. Une soixantaine d'enfants des classes de CE1, CE2 et ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) ont pu assister le 8 février à la projection de trois courts-métrages. Les films ont évoqué des thèmes différents, notamment l'enfance et le handicap, la relation amoureuse et le handicap.

À l'issue de la projection, les jeunes se sont montrés très curieux et ont posé de nombreuses questions à des intervenants, dont la présidente du festival ou encore Alix Chardiny, jeune personne porteuse d'une trisomie 21 qui a témoigné de sa reconversion professionnelle dans le secteur de la restauration. Marraine de l'événement, la princesse du Cambodge, Sylvia Sisowath, a expliqué comment les enfants de son pays sont également concernés par de nombreuses formes de handicap, suite à des accidents sur des mines antipersonnel. Son Altesse Royale s'est également engagée à faire projeter, lors de la prochaine édition du Festival, des films consacrés aux difficultés rencontrées par des enfants asiatiques handicapés, afin que les jeunes Oullinois puissent découvrir d'autres réalités dans des contrées très éloignées de notre culture.



▲ À cette occasion, Madame le Maire a rencontré La Princesse du Cambodge

ATHLÉTISME

Tous en course !

L'ÉDITION 2022 DU TRAIL DU JARDIN SANS FIN SE DÉROULERA LE DIMANCHE 27 MARS. UNE NOUVELLE FORMULE QUI SE TIENDRA AU PARC DE L'YZERON.



Le Trail du jardin sans fin a été créé en 2018 avec comme objectif de faire découvrir l'athlétisme et plus spécifiquement la discipline du trail. Les deux premières éditions proposaient un parcours reliant les quatre grands parcs d'Oullins.

La manifestation sportive a été annulée en 2020 et 2021, mais se déroulera bel et bien cette année, dans une **nouvelle configuration**.

"Le manque de bénévoles et la situation sanitaire actuelle nous ont conduits à repenser cette épreuve sportive" précise Sébastien Grandoni, le président du CASCOL Athlétisme.

Les responsables du club ont donc décidé d'organiser **quatre** courses exclusivement **au parc de l'Yzeron**, sous forme d'une boucle de 2,5 kilomètres. Les sportifs qui auront réalisé le plus de tours du parc seront ainsi récompensés.

Toutes les générations sont ainsi invitées à participer au Trail, de 9h à 15h.

L'événement s'adresse aussi bien aux sportifs entraînés qu'aux personnes souhaitant reprendre une activité physique. Une rencontre familiale et conviviale, pour laquelle vous n'avez pas besoin d'être licencié. Si vous ne possédez pas une licence, vous devrez simplement présenter un certificat médical à jour,

précisant la mention "athlétisme en compétition". La journée débutera par un parcours d'une heure réservé aux marcheurs, avant de laisser place aux coureurs. Puis l'après-midi, la course intergénérationnelle réunira les parents et leurs enfants. Enfin, trois courses réservées aux plus jeunes, concluront en beauté le Trail. Cette année, l'événement devrait réunir entre 250 et 300 participants.

+ INFOS [Inscriptions cascol.athle.com](https://cascol.athle.com)

PROGRAMME

- ▶ 9h : départ de la marche nordique
- ▶ 10h30 : départ du trail
- ▶ 13h15 : départ de la course intergénérationnelle
- ▶ 14h30 : départ des courses poussins, benjamins et minimes

TARIFS

- ▶ Course enfant : 1 €
- ▶ Courses et marche : 12 €

THÉÂTRE

Jeunes programmateur(trice)s !

LE THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE A INAUGURÉ EN OCTOBRE DERNIER UN PROJET INÉDIT. L'IDÉE ? UNE DIZAINE D'ADOLESCENTS VONT PARTICIPER ACTIVEMENT À LA SÉLECTION DE SPECTACLES DE LA SAISON 2023/2024.

Reporté à cause de la crise sanitaire, le projet "Jeunes programmateur(trice)s !" a enfin vu le jour à l'automne dernier. Il regroupe 13 jeunes âgés de 12 à 15 ans qui auront carte blanche pour participer activement à la programmation, un gage de confiance de la part de la direction du théâtre. Une initiative inédite qui permet de développer une offre singulière de spectacles auprès de publics adolescents.

Pendant un an et demi, ces derniers s'engagent à voir une quinzaine de spectacles dans l'agglomération lyonnaise ou dans des salles de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Accompagnés par des professionnels, ils auront la responsabilité de choisir ensemble plusieurs spectacles qui seront programmés lors de la saison 2023/2024 par le Théâtre de la Renaissance à l'occasion d'un premier événement dédié aux adolescents.

Pour les aider dans leur démarche, ils bénéficieront d'une formation pour décrypter les spectacles par la comédienne Élodie Grumelart.



© Désobéir, Pièce d'actualité n°9 © Axelle de Russé / Master © Cie La Strada / Cross, ou la fureur de vivre © Amandine Livet / Normalito © Arianne Catton / Lucifer © C. Raynaud De Lage / La Pluie © Givran

Les jeunes sont invités également à participer à des rendez-vous réguliers pour faire part de leur ressenti et de leurs impressions sur les spectacles auxquels ils ont assisté. Un débriefing nécessaire pour expliquer quels sont leurs coups de cœur et débattre ensemble de leurs choix.

Ce projet est mené en partenariat avec l'Association des centres sociaux d'Oullins (ACSO).

Pleinement impliqués dans cette démarche inédite, les adolescents se réuniront en décembre prochain pour choisir les spectacles qu'ils présenteront auprès de leurs camarades de classe et devant le public du théâtre.

+ INFOS  [theatrelarennaissance.com](https://www.theatrelarennaissance.com)





ARTISANAT

Gisèle Checola : à pas de velours

GISÈLE CHECOLA EST SPÉCIALISTE DU VELOURS AU SABRE. CETTE TECHNIQUE UTILISÉE PAR LES PLUS PRESTIGIEUSES MAISONS DE COUTURE PERMET L'OBTENTION D'UN VELOURS UNIQUE ET HAUT DE GAMME. UN ART PRATIQUÉ PAR MOINS D'UNE DIZAINE DE PERSONNES EN FRANCE.

Qu'est-ce que la technique du velours au sabre ?

Le velours au sabre, également appelé sabrage, consiste à créer du velours sur un satin de soie à l'aide d'un outil appelé "sabre tranchet". Le sabreur fait glisser l'extrémité de la lame en acier entre les fils lâches au-dessus du tissu, soulève et coupe les fils millimètre par millimètre. Enfin, il emploie une brosse à base de poils de sanglier qu'il fait glisser du haut vers le bas, de sorte à relever les fibres coupées pour laisser apparaître le relief. Cette technique nécessite également l'emploi d'un tissu spécial nommé satin duchesse qui possède une armature particulière, ce qui permet de transformer la matière. Ce métier, rare et peu connu, a plus de 150 ans. Pratiqué dès les années 1830 par le soyeux stéphanois Charles Rebour, le velours au sabre fit les grands jours de la Maison Staron puis d'Hermès. Au XIX^e siècle les robes de velours prestigieuses étaient

réalisées pour des dames appartenant à la noblesse.

Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé de 1992 à 2008 au sein des ateliers Hermès à Pierre-Bénite. Ce fut une expérience très enrichissante. Dans ce cadre, j'ai eu l'occasion de rencontrer un spécialiste du velours au sabre. Très rapidement, ce savoir-faire m'a attiré par son raffinement et sa technicité et ce métier m'a séduit. J'ai donc suivi une formation spécifique en interne pour apprendre cette technique qui nécessite patience et précision. En 2007, j'ai obtenu la médaille de meilleur ouvrier de France. À cette occasion, j'ai été reçue à l'Élysée par Nicolas Sarkozy, ce qui fut une grande fierté pour moi. L'année suivante, j'ai quitté la maison Hermès pour fonder ma propre entreprise de couture et j'ai continué à pratiquer la technique du velours au sabre pour de grands

couturiers comme Cartier. Depuis 2017, suite à une reconversion professionnelle, je cumule deux emplois : technico-commerciale en peinture en semaine et couturière le week-end. C'est une passion que je compte poursuivre !

Pourquoi si peu de personnes en France maîtrisent cette technique ?

Le geste doit être précis, irréprochable et régulier car tout dérapage serait fatal à la pièce de tissu. Après un brossage, les fils se redressent et donnent l'épaisseur et le soyeux du velours. Tout est dans le coup de main, le geste doit être sûr pour ne pas couper tous les fils du motif, et surtout ne pas piquer la trame. Ce travail manuel exige l'excellence dans la précision, la minutie dans le geste. La maîtrise parfaite du sabre fait de sa pratique un métier d'Art. Le métier de sabreuse a une connotation exotique. Pourtant il puise son origine dans nos traditions textiles les plus nobles. Le velours au sabre est destiné à des créations textiles exceptionnelles, car la conception du tissu évolue au rythme de seulement quelques centimètres par jour.

" EN 2007, J'AI OBTENU LA MÉDAILLE DE MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE, CE FUT UNE GRANDE FIERTÉ POUR MOI "



Participe au concours de dessin de la Fête de l'iris !

TU AS ENTRE SIX ET DIX ANS ? PARTICIPE AU CONCOURS PROPOSÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) ET LA VILLE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE L'IRIS QUI AURA LIEU LES 7 ET 8 MAI 2022.

Ton dessin doit être réalisé au feutre, à la peinture, à la craie, aux crayons de couleur ou à l'encre. En revanche, il ne devra pas comporter d'élément en relief.

Tu as du 1^{er} au 26 mars inclus pour faire preuve de créativité ! Tu devras respecter le thème du concours, qui est celui de la Fête de l'iris 2022 : **"60 ans d'amitié entre Oullins et Nürtingen"**.

En effet, 2022 est l'année des 60 ans de jumelage entre Oullins et la ville de Nürtingen en Allemagne. **La Fête de l'iris sera l'occasion de célébrer cette amitié, notamment à travers ce concours, qui est également ouvert aux enfants de notre ville allemande jumelle.**

Le jury fera son choix en fonction des critères suivants : créativité, esthétique, respect des consignes techniques et du thème du concours.

Les dessins gagnants seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix. Tous les participants au concours seront invités personnellement par courrier ou courriel. Un prix sera remis au lauréat de chaque section du CP au CM2.

La participation est gratuite, à raison d'une seule œuvre par enfant.

Tu peux déposer ta création :

- à l'hôtel de ville : à l'accueil et au Point accueil familles
- au service Animation jeunesse – 5 place Anatole-France

+ INFOS Règlement du concours  oullins.fr



Élu(e)s "Le temps d'Agir"



Jean-Charles KOHLHAAS



Benjamin GIRON



Nadine BADR-VOVELLE



Michel BAARSCH



Claire BELLISSEN



Alexandre HEBERT

Bientôt 2 ans de mandat

Nous avons pensé qu'un bilan s'imposait : retour sur notre mandat d'élus de l'opposition !

En juillet 2020, nous intégrons le Conseil Municipal avec la volonté de porter des propositions écologiques, en nous impliquant dans l'ensemble des commissions. Nos idées et notre démarche constructive devraient faire avancer la transition écologique à Oullins.

Hélas, peu nombreux, peu ambitieux, les Conseils Municipaux se suivent et se ressemblent, avec nombre d'occasions manquées. Nous avons cependant suscité des progrès sur certains points :

- **Piétonnisation des abords des écoles** oullinoises : vœu soumis par notre groupe en février 2021, approuvé à l'unanimité. La piétonnisation des abords de Jules-Ferry, Jean-Macé et du Golf aux heures d'entrée et sortie des élèves devrait débuter ce printemps. Nous espérons qu'elle sera élargie à d'autres écoles, de manière définitive si possible, et accompagnée de mesures d'amélioration de la qualité de l'air dans toutes les écoles.
- **Cuisine centrale en régie directe à Oullins** : c'est une mesure phare de notre programme, pour une alimentation de qualité pour nos enfants et nos aînés et respectueuse de l'environnement. Nous avons interpellé plusieurs fois la Municipalité

sur le sujet et venons d'apprendre que la Métropole est sollicitée par la Ville et 5 communes voisines pour la construction d'une cuisine centrale mutualisée.

• **Hausse de la gratification des chantiers jeunes** : demandée fin 2020, prévue pour 2022.

Nous nous félicitons de ces avancées mais restons vigilants sur la manière dont la majorité les mettra en œuvre : il s'agit d'aller jusqu'au bout d'une idée, pas d'en faire un argument de communication « verte ». Sur d'autres questions, le rejet a prévalu :

• **Octobre 2020** : nous demandons que la subvention de la Ville à ICF, propriétaire-baillieur, pour la **restructuration de la Cité Jacquard** soit **conditionnée à la rénovation thermique des bâtiments**. Refus : 105 logements resteront sans isolation.

Nous formulons aussi un vœu sur le **retrait au niveau national des néonicotinoïdes** (insecticides tueurs d'abeilles, utilisés en agriculture). Demande rejetée car Oullins ne serait pas concernée. Les Oullinois ne consommeraient-ils ni miel ni produits de l'agriculture conventionnelle?

• **Décembre 2020**, la Municipalité propose une prime de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. Nous votons contre car cette prime, d'environ 5% du

prix d'achat, ne s'adresse qu'aux habitants les plus aisés, et masque l'absence de réels aménagements cyclables, nécessaires à une véritable transition vers les mobilités actives. Lors de ce même Conseil, vœu pour **l'extinction de l'éclairage public entre 1h00 et 5h30** du matin. Vœu rejeté. Il n'est pas exclu que notre proposition revienne, habillée par la majorité...

• **Juillet 2021**, deux nouveaux vœux : l'un sur l'application de la loi pour **arrêter les moteurs des véhicules en stationnement**, l'autre sur la **redynamisation commerciale de la Grande Rue**. Les deux sont rejetés, avec néanmoins la promesse de communiquer sur le 1^{er} sujet.

Notre programme est souvent dupliqué : au fil des Conseils, la majorité dépose des touches d'écologie et de social. Mais les fondations restent figées, les échanges sont vite abrégés, nos propos sont souvent déformés, et rares sont les propositions de construction commune. Cela ressemble à l'écologie... mais ce n'est pas de l'écologie. Il manque l'écologie politique dans laquelle s'associent éthique, développement social, idéologie, partage des cultures et du travail, démocratie participative, pour construire ensemble l'avenir de notre Ville.

Élue "socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés.es"



Joëlle SECHAUD

Préserver la santé des habitants,

donc la qualité de l'air. La loi applicable dès janv 2023 ordonne la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) dans les métropoles. La ZFE a été adoptée dès 2019 dans la métropole de Lyon.

Les véhicules de marchandises (Crit'Air 5 et +, 4 et 3) sont depuis interdits de circulation et de stationnement dans la zone = Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Bron intra-périphérique, Caluire.

À partir de juillet les quelques voitures particulières de Crit'Air 5 et + le seront aussi. Aide de la métropole aux propriétaires pour les aider (changer de véhicule ou de mobilité). Vote dans les CM.

Élu "communistes et progressistes"



Bertrand MANTELET

Plus de police secours à Oullins

C'est acté : le commissariat d'Oullins deviendra un poste de police, **fermé les soirs et week-end**, ouvert juste pour les plaintes. **3 patrouilles de police nationale** dépendant du commissariat

du 9^{ème} arrondissement tourneront sur le **secteur ouest de l'agglomération**. Et malgré les alertes que j'ai pu lancer, la majorité n'a à aucun moment réagi : **pas d'information auprès du conseil municipal ni de la population,**

et aucune volonté de garder un commissariat sur notre ville. Comme pour l'école du Revoyet, la ville a simplement attendu que plus rien ne soit possible. **bmantelet@ville-oullins.fr**

MAJORITÉ MUNICIPALE

Élu(e)s

« 100 % Oullinois »



Clotilde
POUZERGUE



David
GUILLEMAN



Patricia
VALLON
DAUVERGNE



Clément
DELORME



Anne
PASTUREL



Louis
PROTON



Christine
CHALAND



Christian
AMBARD



Sandrine
GUILLEMAIN



Philippe
SOUCHON



Anne-France
ARGANS



Pierre
LAFORETS



Jean-Louis
CLAUDE



Anaëlle
CAILLET



Bertrand
SECRETAIN



Cédric
BARBIERO



Tassadit
BELLABAS



Georges
TRANCHARD



Frédéric
HYVERNAT



Marie-Laure
PIQUET-
GAUTHIER



Sandrine
HALLONET-
VAISMAN



Philippe
LOCATELLI



Solange
MARTELLACCI



Christiane
PLASSARD



Chantal
TURCANO
DUROUSSET



Paul
SACHOT



Jean-Luc
VIDALOT

ZFE : NON à la marche forcée...

Où pourquoi **notre majorité municipale** a exprimé un avis défavorable à l'**extension de la Zone à Faibles Émissions (ZFE)** lors du conseil municipal du 10 février dernier. Ce n'est pas nouveau, nous sommes contre l'écologie contraignante mais pour l'écologie acceptée.

Explication par les chiffres

Environ **430 Oullinois** possèdent un **véhicule classé Crit'Air 5**. Combien d'entre eux savent-ils qu'ils ne pourront plus se rendre à Lyon, Caluire ou Villeurbanne, à l'intérieur du Boulevard périphérique **dans moins de 6 mois** ?

La loi prévoit l'interdiction des véhicules **Crit'Air 2 à échéance 2030** : un objectif que la gouvernance de la **Métropole de Lyon** souhaiterait a priori atteindre **dès 2026** ! Pourquoi cette temporalité ? Calcul électoral en vue des élections municipales et métropolitaines en 2026 ? Quoiqu'il en soit, cette mesure va fortement impacter les habitants.

Oullins compte presque 27 000 habitants et il y a un peu plus de **12 500 véhicules en circulation sur la ville**. Sur ces 12 500, près de **70 % seraient exclus**. Cela représente **8 750 véhicules** qui ne pourraient plus rouler dans la ZFE actuelle dès 2026, voire dans toute la Métropole si le périmètre venait à être étendu.

Aussi, comment imaginer le renouvellement de 70 % du parc automobile oullinois en moins de 4 ans pour des véhicules de Crit'Air 1 ou Crit'Air 0 ?

Sur le fond : oui, il n'y a pas de débat

Nous sommes en accord avec la mise en œuvre de la ZFE. La lutte contre la pollution et donc l'amélioration de la qualité de l'air sont évidemment des enjeux majeurs de santé publique. D'après l'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, la qualité de l'air dans l'agglomération lyonnaise s'est globalement améliorée. Pour autant, les épisodes de pollution sont toujours trop fréquents. Poursuivre les efforts déjà engagés sont donc bien évidemment nécessaires. Et nous pensons que cela doit se faire au-delà des clivages politiques en travaillant ensemble, communes et Métropole. Voilà pourquoi le conseil municipal d'Oullins avait émis un avis favorable lors du conseil municipal du 20 décembre 2018 au moment de la première étape de la ZFE.

Sur la forme, c'est non

Nous remettons maintenant en question le **raccourcissement du calendrier** voulu par l'exécutif de la Métropole de Lyon ainsi que le **manque d'information** en direction de ces habitants. La mise en place de la ZFE nécessite un **changement radical des comportements**. Pour que cela soit acceptable, il faut se donner des moyens à la hauteur de l'ambition. Il faut faire preuve de **pédagogie** et prévoir de l'**accompagnement individuel**. Ce sont là deux leviers indispensables qui pourtant font défaut aujourd'hui. Pour illustrer notre propos sur le manque d'information sur l'extension de la ZFE, le registre de consultation de la concertation disponible en mairie

ne vous a pas inspiré : il compte strictement aucune observation ! Ce calendrier à marche forcée, sans communication assez forte auprès des habitants, représente à nos yeux une grave erreur.

Dépolluer oui mais sans accroître les inégalités

Ce raccourcissement du calendrier n'est envisageable qu'avec la mise en place d'accompagnement et de **mesures financières**. Si l'État prévoit un certain nombre de compensations, la Métropole de Lyon doit également prévoir des mesures d'accompagnement fortes car il est évident que l'achat d'un véhicule Crit'Air 1 sera très difficile pour toute une partie de la population même en cumulant les aides.

Il est toujours aisé d'interdire...

...il manque cependant un plan d'ensemble et une réflexion globale pour trouver des solutions acceptables à la nécessaire réduction des émissions du transport routier sur l'agglomération lyonnaise. **Tout doit être mis en œuvre afin de laisser du temps à la population d'adhérer à ces décisions si importantes**. Pour toutes ces raisons, notre majorité municipale a bien émis un **avis défavorable** sur le projet d'extension de la ZFE.



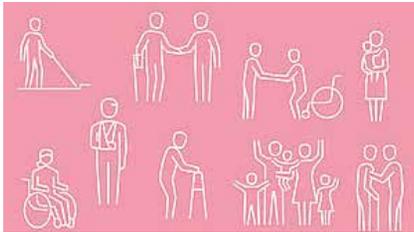
À NOTER :

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, l'accès aux événements de l'agenda peut être soumis à certaines conditions (pass vaccinal, port du masque, etc.). Celles-ci évoluent en fonction des recommandations nationales et locales. Il est donc conseillé de vous informer en temps réel des conditions d'accès aux événements qui vous intéressent.

 oullins.fr

RENCONTRE

1^{er} mars de 9h45 à 11h30



Café des aidants®

Foyer restaurant Au goût du jour

LECTURE

2 mars de 10h30 à 12h

Bébé bouquine, bébé comptine

→ lamemo-oullins.fr

CINÉMA

2 mars à 17h

Ciné mioches

→ lamemo-oullins.fr

VIE CITOYENNE

3 mars à 19h

Facebook live avec Madame le Maire



ACTION SOLIDAIRE

4 au 6 mars

Collecte des Restos du cœur dans vos commerces oullinois : Carrefour Market, Intermarché, Monoprix.

SPECTACLE

4 mars à 19h et 5 mars à 16h



© DR

R. Sans Famille

Théâtre de la Renaissance

RENCONTRE

5 mars de 9h à 13h

Forum modes de garde

Salle des fêtes

→ Renseignements et inscription : 04 37 22 51 83 ou rpe.bussiere@ville-oullins.fr

JEUNESSE

5 mars de 9h à 12h

Portes ouvertes au lycée Jacquard

20 rue Louis-Auguste Blanqui

LECTURE

5 mars à 10h30 et 11h30

Bébé bouquine, bébé comptine

→ lamemo-oullins.fr

SPORT

6 mars de 8h à 20h

Grand Prix de Twirling bâton

Gymnase Herzog

SPECTACLE

8 mars de 19h30 à 21h30

Textes à dire "L'appel du large ou le récit de voyage (sans moteur)"

→ lamemo-oullins.fr

CONFÉRENCE

8 mars à 14h

Conférence prévention Seniors sur les risques de fraude

Foyer restaurant Au Goût du jour

ANIMATION

9 mars de 10h30 à 12h30

Atelier numérique : réservez vos vacances

→ lamemo-oullins.fr

SOUTIEN

9 mars de 14h à 17h30

Point conseil budget avec l'UDAF

Sur RDV au 04 27 02 23 45

Parking Diderot

LECTURE

9 mars à 17h

Temps du conte

→ lamemo-oullins.fr

SPECTACLE

11 mars à 20h30

Dans les poussières de l'Ouest

Salle des fêtes

→ Voir p. 12

SPECTACLE

11 mars à 20h et 12 mars à 19h

R. Cosmos

Théâtre La Renaissance

LECTURE

12 mars à 11h

Café littéraire

→ lamemo-oullins.fr

CINÉMA

12 mars à 15h

Ciné-club

→ lamemo-oullins.fr

SPECTACLE

14 mars à 20h



© DR

R. Amplification, propagation

Théâtre La Renaissance

ACTION SOLIDAIRE

15 mars de 14h à 19h

Information et orientation sur les cours de français

Maison des sociétés – 37, rue Raspail

→ Pour prendre RDV, contacter : Virginie Bonnal au 07 85 61 47 44 ou virginie.bonnal@afi3.fr

SPECTACLE

15 mars à 20h

R. Richiamo
Théâtre La Renaissance

AU CŒUR DES QUARTIERS

16 mars à partir de 18h30

Rencontre avec Madame le Maire
La Mémo, salle de l'Atelier

SPECTACLE

17 et 18 mars à 20h et 19 mars à 19h

R. C'est comme ça (si vous voulez)
Théâtre La Renaissance

ATELIER

17 mars à 14h

Aide numérique : mes papiers dans ma poche
Pivo (24 avenue Jean Jaurès)

THÉÂTRE

18 mars à 18h

Les Vendredis du Bac : rencontre avec les jeunes artistes du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon
Bac à Traille (rue Tepito)

CÉLÉBRATION

19 mars à 11h

Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu en Algérie
Square du 19 mars 1962 (rue du Président Édouard-Herriot)

LOISIRS

19 mars à 14h30

Loto de Val d'Yzeron Seniors
Salle Collovray - Centre de la Renaissance

SPORT

19 mars à 16h

Match BACO - Aire-sur-la-Lys
Gymnase Herzog

ANIMATION

19 mars de 17h

Les mangas en musique
→ lamemo-oullins.fr

SPECTACLE

25 mars à 19h, 26 mars à 16h, 30 mars à 14h30

R. Le Petit Prince Slam
Théâtre La Renaissance

SPECTACLE

25 mars à 18h



Music 85 fait la tournée des quartiers
Centre commercial de Montmein

SPORT

26 mars de 8h à 22h et 27 mars de 8h à 18h

Grand prix d'Oullins de badminton
Gymnases Herzog et Montlouis

JEUNESSE

26 mars de 9h à 12h30

Journée portes ouvertes au Lycée professionnel Orsel

CINÉMA

26 mars à 11h30

Mon p'tit ciné
→ lamemo-oullins.fr

LOISIRS

26 mars de 16h à 17h

Jeu vidéo : Level up
→ lamemo-oullins.fr

SPORT EN FAMILLE

27 mars de 9h à 17h

Trail urbain "Le jardin sans fin"
Parc Chabrières (voir p.16)



EXPOSITION

Du 19 mars au 25 mars à la Mémo



© Valéria Quinci

La Journée mondiale de la trisomie 21 se déroule chaque année le 21 mars. Un événement destiné à sensibiliser le grand public à la défense des droits, l'inclusion et le bien-être des personnes atteintes de la trisomie 21.

La Ville d'Oullins soutient cette démarche. Dans ce cadre, une exposition intitulée *#autrementdit* se déroulera pendant une semaine à la Mémo. Une dizaine de portraits seront présentés à la médiathèque. L'exposition est organisée par l'association Prête-moi tes ailes qui lutte contre l'isolement des familles touchées par le handicap cognitif et plus particulièrement par la trisomie 21. L'association mène également des actions pour changer le regard de la société sur le handicap cognitif.

→ prete-moi-tes-ailes.com

Magazine municipal de la Ville d'Oullins
Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier PEFC

–
Directeur de la publication : Clotilde Pouzergue
Responsable de la rédaction : Sandrine Goumar
Rédaction : Hervé Troccaz
Création graphique et régie publicitaire : Service Communication

Photographies : Thomas Carrage, Dominik Fusina, Service Communication, Shutterstock.

Impression : Courand et Associés
Distribution : All diffusion
Tirage : 15 000 exemplaires
Dépôt légal : Mars 2022

CONTACTEZ-NOUS :
04 72 39 73 13
contact@ville-oullins.fr
oullins.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR :

 facebook.com/Oullins
 twitter.com/VilledOullins
 instagram.com/ville_oullins

LES RENCONTRES AVEC MME LE MAIRE

1 facebook LIVE



Clotilde Pouzergue,
maire d'Oullins, 18:30

*répond à toutes vos
questions en direct
lors des facebook live*

2 AU CŒUR DES QUARTIERS

Présentation des projets
de la ville et des quartiers
suivie d'un temps
d'échanges avec les élus

 oullins.fr

 Oullins

 @VilledOullins

 ville_oullins


Ville
d'Oullins